

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 17 mars 2014

Ecole élémentaire de Chazelles

Présents :

Municipalité : Monsieur Brouillet, Monsieur Mappa

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Dumas, Vanackere, Khaled Auguin, Rives, Marie, Chevallier, Bertrand, Lavoué Monsieur Le Bourdieu.

DDEN : Madame Quichaud

Enseignants : Mesdames Brégeon, Deron, Rapon, Mangin, Pastor et Doucet

Excusés: Monsieur Rolland, Madame Grundisch et Monsieur Khaled

Invitée: Madame Boisnier (entretien des bâtiments communaux)

Mme Rives est volontaire pour être secrétaire de séance pour les parents d'élèves.

1. Point sur les sorties les projets

- spectacle Circuits fermés aux Carmes, offert par la Communauté de Communes avant les vacances de Noël
- activités à la médiathèque pour les CP et les CM2 le mardi après-midi
- plantation de la haie par la classe de CM2 et une partie des CP: 11 février
- visite du collège pour les CM2
- cycle piscine qui s'achèvera le 25 mars par la dixième séance, durant laquelle ils passeront un test nautique avec Mme Caës, conseillère pédagogique EPS de la circonscription. Nous remercions tous les parents qui ont accompagné et encadré les groupes.
- Correspondance CP/CE1 avec Jean Moulin de Ma Campagne: 2 journées rencontres sur la période 5; une à Chazelles et une à Angoulême. Pour l'heure, échange de lettres, travail sur le thème du western.
- rencontre USEP gym, jeux d'opposition, cirque à Montbron le 17 mars.
- Projet théâtre: Le spectacle aura lieu le 13 juin 2013 à 20h00 à la salle de Montbron (seule capable de réunir notre nombreux public).

La municipalité accepte de financer le déplacement en bus des cinq classes pour la répétition. Sortie au théâtre d'Angoulême le 20 mars pour le cycle 2 (Claps) et le 17 avril pour le cycle 3 (Le Petit Poucet). Ces sorties sont financées par l'Ecole Buissonnière (entrée + transports: plus de 1100€).

- Projet parisien: les CE2, CM1 et CM2 visiteront la capitale les 5 et 6 mai prochains. Réunion d'information le 7 avril.
- à venir: Cycle handball pour le cycle 3 avec un intervenant du comité (financé par le club de hand de Montbron) rencontre à Montbron le 16 juin
- projet vélo des CM1 et sortie sur la voie verte le 30 mai
- La sortie orientation à la Braconne est annulée car il y a beaucoup de sorties rapprochées et peu de temps pour la préparer.

2. Organisation des nouveaux Rythmes scolaires

Lors du conseil d'école extraordinaire du 12 décembre, il a été voté à l'unanimité l'organisation suivante concernant les horaires:

lundi et jeudi: 9h00-12h00 / 13h30-16h30

mercredi: 9h00-12h00

mardi et vendredi: 9h00-12h00/ 13h30 -15h00

A la suite de ce conseil, un comité de pilotage s'est constitué pour aménager les temps périscolaires (TAP). Il a élaboré un questionnaire qui a été soumis aux parents. Un compte rendu des résultats du questionnaire est en cours de rédaction.

Questions des parents:

- Lors du conseil d'école extraordinaire du 12 décembre une garderie à 15 h les mardis et les vendredis avait été évoquée par Monsieur le maire. Or sur l'enquête cette possibilité n'apparaissait pas.
 - Y aura-t-il une garderie à 15 h? Monsieur le Maire répond oui.
 - Les TAP seront-ils payants? Ils seront gratuits dans la mesure du possible.
 - Où se dérouleront les TAP par temps de pluie ? Toutes les salles communales (du bourg) seront réquisitionnées pour ces temps. Avec quel taux d'encadrement ? Ceux de la législation: 1 pour 18 en élémentaire
 - Qui fera les TAP? Une demande a été faite auprès de toutes les associations de Chazelles, dont l'Ahtoupie mais le taux de retour étant faible, d'autres intervenants doivent être trouvés.
 - Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réunion avec les parents pour discuter des horaires? Un groupe avec des représentants de parents a été créé mais rien n'est figé. Il y aura des évolutions. Il semble cependant nécessaire que le projet soit plus abouti avant d'être présenté aux parents.
-
- Y a-t-il eu concertation avec la maternelle pour les horaires ? (1h 30 d'écart entre les deux écoles d'un même village est très contraignant pour des parents qui ont des enfants dans les deux écoles) La concertation a bien eu lieu mais il était difficile à la maternelle de décaler son temps de sieste.
 - En faisant un PEDT la mairie s'est engagé à proposer des TAP de qualité . Si elle propose uniquement une garderie, le PEDT est-il encore valable ? Le groupe de travail réfléchit à des activités de qualité, la difficulté reste de trouver les intervenants.
 - Y aura-t-il une garderie le mercredi le mercredi à partir de 12 h (12 h 12 h 30)? oui
 - La réforme devait alléger la semaine de l'enfant. Est-ce vraiment le cas ? Une réponse sera possible une fois les nouveaux rythmes en place.
 - Les horaires de l'école ont été décidés à partir de plusieurs arguments.
 - L'un d'entre eux est celui des sorties scolaires.
 - Est-ce que le nombre de sorties d'une année peut justifier cet argument ? La question reste entière; ce choix d'horaires nous laisse cependant plus de souplesse quant à l'organisation des sorties. De plus Monsieur Brouillet souligne qu'il est plus facile d'organiser des TAP de 1 h 30 que de 45 minutes (déplacement, mise en œuvre...)
 - Les sorties piscine (au nombre de 7 ou 8 séances dans l'année) ne peuvent-elles pas se faire le matin ? Il y a 10 séances piscine et il est certain que l'an prochain, tous les créneaux du matin seront pris en priorité. Avoir le choix de l'après-midi sera donc un avantage.
 - Quid de la cantine le mercredi et du mercredi après-midi? Les réponses au questionnaire ont montré la nécessité d'une cantine le mercredi mais cela nécessite une création de poste. Il est difficile d'apporter une réponse précise aujourd'hui. Rien n'a encore été décidé non plus quant au transfert des enfants vers le centre de loisirs pour l'après-midi.
 - Communication avec les familles pour leur permettre une meilleure préparation de ces changements de rythmes: les résultats du questionnaire seront transmis prochainement et un échéancier sera construit par le groupe de travail pour présenter le projet aux familles.

3. Budget 2014

Comme chaque année les enseignants ont présenté un budget pour l'année civile. Il comprend le budget de fonctionnement (42 € par enfant), le budget des cadeaux de Noël (10€ par enfant), un budget pour le matériel de sports et d'arts plastiques (300 €), la participation à la classe découverte de Paris pour les cycles 3 (4000€).

L'ordinateur de direction n'est plus utilisable normalement et doit être changé.

Il faudrait finir de changer les tables et les chaises de la classe de CM2

Depuis deux ans les enseignants demandent l'installation, dans les classes de cycle 3 dans un premier temps, de vidéoprojecteurs au plafond.

Monsieur Brouillet dit que cela sera fait (s'il est élu) et annonce même que les cinq classes seront équipées de TBI (tableau numérique).

4. Odeur du préfabriqué

Différentes solutions ont été essayées mais le problème reste entier et ne fait que s'accroître. Le problème réside sous le plancher et l'accès y est très difficile. Une ouverture sous le plancher, devant le préfabriqué sera faite dès la semaine 13 pour mieux comprendre la situation. Par la suite, le plancher sera refait pendant les vacances d'été.

5. Demandes à la municipalité

- Sécuriser l'accès aux toilettes (problème des portes): des toilettes neuves sont à l'étude mais dans l'attente les portes vont être contrôlées et sécurisées, un boudin en caoutchouc pourrait être posé rapidement
- Installer un garage à vélo, il y a une dizaine de personnes qui viennent à l'école en vélo.
- Fabrication d'une étagère comme celle déjà installée dans le petit préfa pour ranger le papier
- Fabrication d'étagère pour coin BCD (classes des CP/CE1 et CM1)
- Repeindre les boiseries.
- Repeindre certaines classes: CP/CE1 et CE2
- Plancher des classes: rafraîchissement, ponçage total et cirage, lino??
- Aménagement dans la cour d'un mur d'escalade à déplacement latéral sous le préau avec pose de dalles amortissantes au sol (*ce point n'a pas été évoqué en conseil d'école mais avait été demandé sur le budget 2014*) Monsieur Brouillet avait exprimé l'accord de la municipalité.

Monsieur Brouillet indique que certains de ces travaux pourront être faits pendant les grandes vacances selon la disponibilité des agents.

Monsieur Brouillet évoque aussi l'aménagement de nouvelles toilettes et la création d'un arboretum.

Fin de la séance: 20h07

La directrice:

La secrétaire de séance: